

QUESTIONS POSEES EN AMONT DE LA REUNION PUBLIQUE PCAET

« Bonsoir,

Sur le territoire géologique des 4B ou dans les proches alentours, j'ai pu dénombrer dans le temps huit forages dont la description succincte est fournie par le site du BRGM. Trois sites de cette carte concernent des recherches de pétrole (St Félix 1 et 2, Pouillac et Clam), les autres concluent à la présence deux sortes de nappes (une proche pour de l'eau consommable et une autre profonde) dont deux sources prouvent la chaleur interne : il s'agit de celles des Bruns (18°C) et de Fontchaude la bien-nommée (à 20 °C).

Alors que Jonzac lance une troisième tranche d'explorations, les 4B en resteront-ils à la position des prédécesseurs locaux si timides qu'ils ont laissé passer l'occasion d'utiliser une source d'énergie qui revêt aujourd'hui une importance décuplée ? Mais peut-être des études aussi sérieuses qu'inconnues du grand public ont-elles été menées dont je serais heureux qu'elles nous soient révélées... »

Réponse :

Le diagnostic du PCAET confirme l'existence d'un potentiel géothermique en particulier sur le nord et l'est du territoire.

Le programme d'action du PCAET et le programme TEPOS en cours de réalisation prévoient de porter des études de faisabilité sur des projets concrets, notamment sur la géothermie.

« Bonjour, je propose deux questions lors de la réunion sur la PCAET :

1 - Pourquoi ne voit-on pas apparaître le terme de ceinture maraîchère qui permettrait de donner une cohérence globale à certaines préconisations du PCAET en insistant sur l'agriculture nourricière bio et locale ?

2 - Avec une perception environnementale, pourquoi ne déploie-t-on pas la fibre plutôt que la 5G dont l'innocuité n'est pas garantie (voir étude de l'ANSES). Qu'en est-il de l'information des habitants sur l'emplacement des antennes et relais de la 5G sur le territoire ? »

Réponse :

Le PCAET aborde la question de l'alimentation locale au travers de l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT). Des actions sont également en cours sur la restauration collective. Des communes comme celle de Barbezieux-Saint-Hilaire développent le maraîchage bio sur les secteurs de protection des captages d'eau potable.

Le PAT est un document qui permettra de définir un plan d'action relatif à l'alimentation locale et peut-être d'aboutir à la question de ceinture maraîchère si cela correspond aux besoins du territoire.

Du reste, la 5G n'est pas un sujet au cœur du PCAET. Il s'agit d'une question de santé sans lien direct avec l'énergie, l'air et le Climat.